

**1 ASSISTANT  
SERVICE HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE**

**Expériences et compétences acquises**

Diplôme en médecine  
DES en Hépato-Gastro-Entérologie  
Ancien interne DES  
Formation en endoscopie digestive

**Fonctions et missions exercées**

Participation à l'ensemble des activités du service  
Participation à la permanence des soins  
Collaboration des visiteurs extérieurs et aux missions déléguées par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie

**Présentation du Service d'Hépatogastro-Entérologie**

**(Données)**

2 patients hospitaliers, 1 assistant

**Conditions de candidature**

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements accrus pour la France et applicables en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'outre-mer
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. N'avoir pas fait l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou à exercer, sauf dérogation temporaire motivée accordée par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les distances supérieures à dix kilomètres.

Les titulaires ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.